

PATIN INFO

Bulletin d'information de
l'



ASSOCIATION PATINOIRES
ARTIFICIELLES ROMANDES

1995 -- JUIN -- no 17

Voyage d'étude et de perfectionnement . . .



. . . au Stade Olympique de Montréal

Votre identité / une réalité . . . l'A.P.A.R.

E d i t o ...

Temps libre bien rempli - un rêve ?

Par la réduction du temps de travail au cours de la seconde moitié de ce siècle, les loisirs ont pris sans cesse plus d'importance. Aujourd'hui, ils influencent les objectifs et les formes de vie aussi bien que le travail. Actuellement, sur les 8760 heures que représente une année, un temps de travail moyen de 42,5 heures par semaine et quatre semaines de vacances par année ne représentent plus que 22 pour cent du temps passé au bureau, en atelier ou à d'autres postes. On dort pendant 33 pour cent du temps et 20 pour cent, comme le calculent les sociologues et les chercheurs, sont utilisés à des activités sociales. En font partie, le chemin pour se rendre au travail et les heures que l'on passe pour son hygiène, son ménage, l'achat de subsistance et dans les couloirs de l'administration. Environ 25 pour cent du temps - 2184 heures par an et 42 heures par semaine - représentent réellement du temps libre*

Des études confirment que c'est principalement les jeunes âgés de moins de 30 ans qui sont « fortement axés sur les loisirs ». Deux tiers des jeunes ont des loisirs actifs et la plupart du temps hors de chez eux. Des chercheurs peignent cependant un tableau obscur de notre société orientée vers les loisirs. De nombreux humains n'ont pas encore saisi les loisirs comme la chance d'améliorer leur qualité de vie. Selon des observations, trois blocages empêchent l'humain d'exploiter judicieusement son temps libre :

- le stress
- l'ennui
- la solitude

Le stress: on « bourre » ses heures libres d'une foule d'activités et on a en permanence le sentiment de disposer d'insuffisance de temps. Il serait important d'être plus enclin à en faire moins.

L'ennui: on se laisse submerger par les médias de divertissement et l'industrie des loisirs et l'on tombe dans la passivité plutôt que d'entreprendre soi-même quelque chose.

La solitude: on s'isole entre ses quatre murs, on n'a que peu de contacts et souffre ainsi des conséquences négatives pour la santé du corps, de l'âme et de l'esprit, plutôt que d'agir activement dans une association, suivre des cours ou créer de nouveaux contacts.

Cette liste négative fait apparaître des problèmes qui confirment qu'une réduction du temps de travail n'améliorera pas forcément la qualité de la vie et aucun spécialiste n'est actuellement en mesure de répondre à la question de savoir combien de loisirs il faut à notre société moderne (enfants, femmes et hommes) pour se détendre. Monsieur Gerd Klinner*, spécialiste en recherche sur les loisirs, indique clairement que chacun doit trouver pour lui-même les solutions lui permettant d'occuper ses loisirs pour qu'ils soient bienfaisants. Les spécialistes des loisirs sont unanimes sur un seul point : se remettre du stress, améliorer sa qualité de vie ne sont possible qu'en maîtrisant la passivité. La paresse en elle-même n'est pas une solution.

Lorsque l'on sait que si l'on considère le temps moyen de travail contractuel par semaine, les suisses se classent en tête des pays européens avec, comme conséquence, le moins de temps libre à leur disposition pour la pratique des loisirs.

Que le résultat d'une enquête représentative auprès de 11'000 suisses sur les activités pratiquées pendant leurs loisirs classe en tête la lecture des journaux, de revues, la télévision et la musique, alors que la première activité sportive n'arrive qu'au 11e rang...

Que le résultat des études réalisées en 1993 démontre que l'attrait des loisirs sportifs est en augmentation dans presque toutes les disciplines et que les « sports de glace » arrivent en 10e position avec 6,4% de participation !

Etant concerné par l'exploitation des patinoires, cette série de considérations a le mérite de provoquer, de notre part, une prise de conscience et une réflexion approfondie de notre type d'intervention. A l'avenir, nous aurons l'obligation de proposer une gamme d'activités non pas de consommation mais qui incite, de la part de l'utilisateur, une intervention active, un choix, une prise de décision, une participation réelle et concrète. Des activités novatrices, inter-actives, attrayantes et attractives, à l'intention de nos utilisateurs et clients.

Votre Association, elle, vous garantit une qualité de vie d'où le stress, l'ennui, la solitude et la passivité sont exclus ! Elle contribue à améliorer votre qualité de vie et vous souhaite beaucoup de loisirs agréables et bien mérités.

Pierre Gueissaz

*Revue « ASPECTS » Septembre 1994 - Gerd Klinner

PATI - INFO propose :
des articles

Assemblée Générale à Meyrin

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale relate toutes les activités réalisées durant l'année par notre Association

CANADA 1995

Le récit d'un voyage d'étude et de perfectionnement inoubliable dans un pays de rêve

Prise de position ferme de l'A.P.A.R. face à la L.S.H.G.

La L.S.H.G. impose ses vues et ses directives et ne reconnaît aucun partenariat. Les propriétaires des installations, l'Association Suisse des Services des sports et les patinoires se rebiffent.

La Francophonie des Patinoires

Réunir toutes les patinoires « francophones » de la planète !
Un défi, un rêve, bientôt une réalité....

Vous souvenez-vous ?



Orville MARTINI lors d'un des matches contre la fameuse équipe milanaise des DIAVOLI ROSSO NERI qui rendait souvent visite à YOUNG SPRINTERS.

Même aujourd'hui, à 67 ans, il est né le 15 juin 1928, Orville MARTINI reste une figure attachante et marquante du sport neuchâtelois. Ce canadien qui fut joueur et entraîneur durant 18 saisons, soit de 1952 à 1970, des «grands» YOUNG SPRINTERS de l'époque, mérite d'être connu.



par Remo Siliprandi

Qui ne se rappelle ses fameux «rush» qui partaient depuis derrière les buts de son équipe et, où, immanquablement, le puck finissait dans la cage adverse. Sa force résidait dans son coup de patin très long qui lui faisait traverser la patinoire à une vitesse folle. D'ailleurs des journalistes américains lors de son «invitation»

dans l'équipe de NHL des «Chicago Bull» l'ont surnommé «l'élégant». Orville fut également «coach» de l'équipe de France en 1953 et de l'équipe de Suisse en 1954, lors des Championnats du Monde de hockey sur glace. Naturalisé Suisse le 20 novembre 1962, il a joué durant les années 1963 et 1964 avec l'équipe nationale suisse. Passionné par les jeunes, il a écrit à leur intention, un intéressant fascicule qui fait référence encore de nos jours: «INITIATION AU HOCKEY SUR GLACE». Aujourd'hui Orville MARTINI est un fidèle supporter de NEUCHÂTEL Xamax. Il a gardé son accent canadien qui fait tout son charme. Un homme qu'il fait bon connaître.

R. S.



Orville MARTINI lors d'un match avec l'équipe nationale, disputé sur la patinoire de Montchoisi à Lausanne, célèbre par ses «bandes» en plexiglas transparentes, les premières en Suisse.

ASSEMBLEE GENERALE « A.P.A.R. »

Meyrin - mercredi 31 mai 1995

* * * * *

<u>Présents :</u>	<u>Nom & prénom</u>	<u>Patinoires de :</u>
	Mme J. Zadik	Sion
	MM. A. Locatelli	Sion
	Daniel Piller	La Chaux-de-Fonds
	Gino Croci	Saignelégier
	Yves Robert	Lausanne
	Bernard Vermesse	Meyrin
	Robert Duperrier	Meyrin
	Jean-Claude Vuilleumier	Tramelan
	R. Stegmüller	Moutier
	O. Schnegg	Moutier
	Gaston Pelletier	Fribourg
	Willy Froidevaux	Delémont
	Claude-Alain Henrioud	Neuchâtel
	Jacques Jeannet	Fleurier
	Eric Jean-Mairet	Les Ponts-de-Martel
	Rénald Locca	Vallée de Joux
	Pierre Gueissaz	Prilly

Excusés : Grand-Lancy, Leysin, Loèche-Les-Bains

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 mai 1994,
aux Ponts-de-Martel

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

A) Activités générales

Une séance du Comité de Direction

Une séance A.P.A.R.

Deux parutions du Pati-Info

Assemblée de la SPAS, St-Moritz

Le voyage d'étude au Canada

Information à diffuser auprès des patinoires

Voici les nombreuses activités réalisées par notre Association durant l'année 1994-1995, activités détaillées comme suit :

Mandats 1994-1995

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »

No. 15 Juin 1994

No. 16 Décembre 1994

2. Promotion - information - affiliation des patinoires
31 patinoires affiliées (Genève). Chaque canton doit maintenir l'intérêt auprès de « ses » patinoires et les informer des objectifs de notre Association.
3. Etablissement du calendrier en Suisse romande
Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres
Gino Croci nommé par la S.P.A.S. afin d'améliorer la communication avec la L.S.H.G. pour la région Suisse romande.
L.S.H.G. ne discute pas avec les patinoires.
Nous avons signalé l'arrivée tardive des calendriers et les conséquences pour la location de la glace, particulièrement pour les patinoires de « stations ».
L'A.P.A.R. doit rester attentive et, si nécessaire, convoquer une séance de coordination entre les trois parties concernées (L.S.H.G. - Arbitres - Patinoires).
Au sujet de la nouvelle formule de championnat (2 tours) pour les juniors, l'A.P.A.R. va prendre position fermement par lettre auprès de la L.S.H.G.
4. Achats en commun
Suite à notre Assemblée Générale de l'année dernière, les patinoires intéressées à acheter des articles en commun étaient priées de faire parvenir leurs intentions au Comité Directeur. A ce jour, une seule patinoire s'est manifestée !
Le principe des achats en commun avec une centrale d'achats et une participation au chiffre d'affaires devraient susciter l'intérêt général d'autant plus que les transactions se traduiraient par des achats à des conditions favorables.
Nous restons donc à l'écoute des patinoires intéressées ?
5. Voyage d'étude et de perfectionnement pour les membres de l'A.P.A.R.
Le voyage d'étude s'est déroulé du 20 au 30 avril 1995 au Canada avec la visite professionnelle et technique de 6 installations de « loisirs ». Les différents exposés ont permis aux quatorze participants de découvrir la formation du travailleur en loisirs et leur pratique concrète en Amérique.
Plus de détails dans le volet « Voyage au Canada ».
6. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse
Ce dossier n'a pas évolué durant cette année. Il nécessite un engagement important de la part des patinoires romandes. L'E.P.F.L. est toujours intéressée à collaborer pour l'avancement de ce dossier.
Pour rappel, nous reproduisons la décision prise à l'Assemblée Générale de 1994 :
« L'élaboration d'un document intitulé « Portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse » avec la collaboration de l'E.P.F.L. constitue également un important dossier à traiter. Les membres de l'A.P.A.R. acceptent un investissement maximum de Fr. 4'000.- pour mener à bien ce projet. Le Comité de Direction mettra tout en oeuvre pour la réalisation concrète

de ce document sans avoir à déboursé ce montant financier à disposition. Yves ROBERT propose que la S.P.A.S. participe pour 50% des frais (Fr. 2'000.-) pour l'élaboration du portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse. Le Comité de Direction assurera le suivi du dossier auprès de la S.P.A.S. »

Il est évident que la réalisation de ce mandat signifierait un avantage considérable pour les projets de construction des nouvelles patinoires artificielles en Suisse. Quelles sont les patinoires intéressées à faire avancer ce dossier majeur ?

- B) Réunion du Comité de Direction
Séance du 18 novembre à Moutier
Pati-Info, achats en commun
Mandats 1994-1995 - L.S.H.G.
Préparation séance A.P.A.R.
- C) Réunion A.P.A.R.
Séance du 7 décembre à Lausanne
Pati-Info - L.S.H.G.
Reconnaissance de la profession de maître de glace, OFIAMT
Annuaire + identité romande
Organisation de manifestations en commun
Cours de maîtres de glace 1995
Gestion des surfaces de glace ou installations sportives par l'informatique.
Visite du Musée Olympique.
- D) Réunion de la S.P.A.S.
Assemblée Générale le 23 juin 1994 à St-Moritz
Participation romande : La Chaux-de-Fonds, Monthey, Morges, Neuchâtel, Lausanne, Saignelégier.
Participants : 28 personnes - 25 patinoires
L'A.P.A.R. présente les activités réalisées durant l'année écoulée.
Elle recommande le programme de gestion des surfaces de glace par l'informatique.
- E) Parution de l'Annuaire A.P.A.R. 1995
Ce bottin de ressources humaines et physiques de chaque patinoire est une « mine » de renseignements précieux et indispensables.
Chaque patinoire doit transmettre immédiatement toute modification intervenue dans sa patinoire (introduction de la TVA !), afin de maintenir en permanence notre Annuaire à jour.
- F) Cotisations 1995-1996
Fr. 100.-- par patinoire, sans changement. 31 patinoires affiliées.
- G) Divers
Les délégués romands à la S.P.A.S., Gino Croci et Daniel Piller, nous commentent les activités de l'année de la S.P.A.S.

CONCLUSIONS

L'A.P.A.R. termine sa septième année d'activité et j'en profite pour remercier mes collègues du Comité de Direction pour leur soutien, leur disponibilité et leur enthousiasme.

Au moment de conclure, j'aimerais rappeler et répéter que votre implication « active » est indispensable à la bonne marche de votre Association.

La volonté d'agir, l'unique possibilité d'aller de l'avant, d'évoluer, de réaliser nos objectifs.

Notre force, notre vitalité, c'est vous...

PERSPECTIVES

Les perspectives se situent à deux niveaux :

- le concret de chaque jour, la réponse immédiate à la demande, la solution à votre problème. Nos installations doivent « tourner », la satisfaction des utilisateurs et de nos patrons « prime » sur tout. Ce quotidien nécessite beaucoup de notre énergie.
- Au second niveau, les perspectives sont philosophiques ou techniques des dossiers difficiles à traiter parce que leur réalisation n'est possible qu'à moyen à long terme.
 - la reconnaissance de la profession de maître de glace
 - le portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse
 - la mise sur pied d'une « francophonie » des patinoires avec des échanges fructueux, des communications permanentes, sur le plan international.

Au début de notre huitième année d'activité, les défis sont nombreux avec le risque de s'engager toujours plus. Votre Comité reste disponible pour répondre à toute demande collective ou individuelle.

Merci pour votre présence, votre participation et votre confiance.

3. Rapport du trésorier - Année 1994-1995

A.P.A.R.

Patinoires romandes contactées par lettre en mars 1995 :	32
Patinoires affiliées à l'A.P.A.R. :	31
Patinoires avec cotisations 1995 (Fr.100.--) :	27
1. Centre de Loisirs des Franches-Montagnes	100.--
2. Patinoire des Lovières - Tramelan	100.--
3. Centre Sportif de l'Ancien-Stand - Sion	100.--
4. Patinoires du Littoral - Neuchâtel	100.--
5. Sté Coopérative, Patinoire de la Prévôtoise, Moutier	100.--
6. Centre Intercommunal de Glace de Malley SA - Prilly	100.--
7. Patinoires de Montchoisi et de la Pontaise - Lausanne	100.--
8. Patinoire des Mélèzes - La Chaux-de-Fonds	100.--
9. Patinoire couverte et halle polyvalente - Monthey	100.--
10. Patinoire du Bugnon - Les Ponts-de-Martel	100.--
11. Patinoire du Centre Sportif de Meyrin	100.--
12. Patinoire d'Erguel - Saint-Imier	100.--
13. Patinoire municipale - Martigny	100.--
14. Patinoire des "Eaux Minérales" - Morges	100.--
15. Patinoire Artificielle du Val-de-Travers - Fleurier	100.--
16. Patinoire Artificielle Communale - Le Locle	100.--
17. Centre Sportif - Leysin	100.--
18. Centre Sportif - Verbier	100.--
19. Parc des Sports - Château d'Oex	100.--
20. Centre Sportif de la Vallée de Joux - Le Sentier	100.--
21. Centre Sportif de Lancy - Grand-Lancy	100.--
22. Patinoire et Piscine couverte - Villars	100.--
23. Patinoire communale de St-Léonard - Fribourg	100.--
24. Patinoire Artificielle et halle polyvalente de Graben-Sierre	100.--
25. Patinoire régionale - Délemont	100.--
26. Stade des Congrès - Bienne	100.--
27. Centre Sportif - Haute-Nendaz	100.--

Rappel par lettre le 23 mai 1995

- 28. Centre Sportif - Champéry
- 29. Sport-Aréna - Loèche-les-Bains
- 30. Patinoire d'Ajoie SA - Porrentruy
- 31. Société Coopérative de la Patinoire d'Yverdon

Total cotisations 1995 :	Fr.	2'700.--
Solde au 31 mars 1994	Fr.	11'092.35
Cotisations 1994 en retard		
Patinoire Artificielle des Ecluses - Haute-Nendaz	Fr.	100.--
Société Coopérative de la Patinoire d'Yverdon	Fr.	100.--
Patinoire d'Ajoie - Porrentruy	Fr.	100.--
Intérêt net :	Fr.	127.55
Publicité Pati-Info		
Agenda Sport - M. Stucki	Fr.	300.--
Recettes diverses		
- Voyage Canada	Fr.	18'415.--
Total en caisse :	Fr.	<hr/> 32'934.90

DEPENSES

Remerciements M. Derungs 1 sérigraphie encadrée	Fr.	350.--
Impression papier à lettre APAR	Fr.	214.--
Pati-Info, photocopies laser couleur	Fr.	120.--
Remerciements M. François Chevillat 1 lithographie avec cadre	Fr.	350.--
Assemblée SPAS - Agenda Sport Présentation M. Stucki	Fr.	300.--
Syndicat National des Patinoires 30 revues "Spécial Patinoires"	Fr.	454.50
Voyage Canada	Fr.	17'920.--
Remboursement avance CIGM	Fr.	495.- -
Participation APAR voyage Canada (5 x 100.--)	Fr.	500.--
Frais de représentation Association Arénas du Québec	Fr.	200.--
Frais postes + photocopies CIGM 1994	Fr.	292.--
<hr/>		
Total dépenses	Fr.	21'195.50
<hr/>		
Total en caisse au 30 avril 1995	Fr.	11'739.40

Prilly, le 23 mai 1995 PG/1b

4. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire des membres de
l'ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES ROMANDES (A.P.A.R.)
à Meyrin, le 31 mai 1995

Monsieur le Président,
Madame,
Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons
vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes
annuels arrêtés au 30 avril 1995.

Nous avons constaté que les écritures comptables
sont tenues avec exactitude.

Sur la base de notre examen, nous proposons à
l'Assemblée d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Gino Croci



Prilly, le 23 mai 1995

5. **Décharge du Comité**

Le Comité de Direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

6. **Préparation de l'Assemblée Générale de la S.P.A.S. le 21 juin 1995, à Bienne**

Gino Croci et Daniel Piller présentent le programme de Bienne. La traduction française ne sera pas faite. La délégation romande devra intervenir systématiquement dans les débats en insistant particulièrement sur le point relations SPAS - LSHG.

7. **Mise à jour de l'Annuaire 1995 et Identité romande**

Comme mentionné précédemment, l'Annuaire A.P.A.R. est une mine de renseignements indispensables. Les commentaires, remarques, suggestions, de votre part, ne pourront qu'améliorer le contenu tout en étoffant la qualité de l'information. Ne pas oublier de communiquer toute modification à l'intérieur de vos patinoires au moyen des feuilles spécifiques (échancier : septembre 1995).

Identité romande

Nous vous rappelons que cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations membres de l'A.P.A.R. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers). Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux !

8. **Mandats 1995 - 1996**

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »
2 parutions par année (juin et décembre)
2. Promotion - information - affiliation des patinoires
3. Etablissement du calendrier en Suisse romande
Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres
Partenariat Patinoires/propriétaires et L.S.H.G./locataire
4. Projet de collaboration avec les patinoires françaises et francophones (signature d'un protocole d'accord)
5. Cours de maître de glace 1995
6. Annuaire 1995
7. Achats en commun
(sous réserve de demandes précises des patinoires)
8. Projet de voyage d'étude et de perfectionnement pour les membres de l'A.P.A.R. - 1997
9. Agenda Sport - Gestion des surfaces de glace ou installations sportives par l'informatique.
10. Reconnaissance du statut de maître de glace
11. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse
- Etude de faisabilité
- Plan de recherche, contrat avec l'E.P.F.L. de Lausanne.

- d) L'introduction de la TVA dans les patinoires est dans le domaine de la réalité ? Avez-vous des problèmes ? Votre programme comptabilité est-il à la fine pointe du progrès ? Faites-vous face à des situations cocasses ou dramatiques ? Informez-vous de ce qui se passe chez nous ?
- e) Votre Comité de Direction a fait l'acquisition de 30 exemplaires d'une brochure réalisée par nos collègues français et intitulée « SPECIAL PATINOIRES ». Richement illustrée, cette brochure contient une foule d'informations et de renseignements spécifiques à l'évolution des patinoires. Remarquable. Un exemplaire est remis gracieusement à chaque patinoire-membre de l'A.P.A.R. ! Félicitations à nos collègues français pour cette remarquable réalisation.
- f) Reconnaissance du statut de maître de glace.
Une délégation du Comité de Direction a rencontré l'OFIAMT à Berne le 14 octobre 1994. La S.P.A.S. a étudié le dossier et il apparaît que la formation préconisée sera longue, onéreuse et, sur le plan administratif, compliquée. L'A.P.A.R. va donc reprendre ce dossier prioritaire en collaboration avec la S.P.A.S.

La démarche retenue serait une formation concrète, efficace et utile pour chaque candidat. Il s'agirait de consolider les connaissances actuelles et de permettre d'offrir une systématique de base aux futurs candidats engagés dans les patinoires.

Une délégation de l'A.P.A.R., directeurs et maîtres de glace avec l'apport de quelques spécialistes, si nécessaire, va « plancher » sur ce projet et nous soumettre des propositions en temps et lieu.

Dossier à suivre.

- g) SUIISA
Lors d'une organisation d'un gala de patinage artistique par exemple, les patinoires doivent payer une contribution à la SUIISA, d'un montant variant de 1% à 5% sur les recettes brutes. La SUIISA nous propose de signer un contrat donnant droit à des rabais à condition de respecter certaines dispositions.
Nous attirons votre attention sur le fait que l'organisateur de la tournée ou du gala (par exemple) peut payer les redevances à la SUIISA.

Nous restons à votre disposition pour toute information supplémentaire mais nous recommandons de ne pas signer ce type de contrat vous liant avec la SUIISA.

Lausanne-Malley, le 12 juin 1995

Le rapporteur : Pierre Gueissaz

P O R T R A I T - M I N U T E

<i>Identité</i>	Claude-Alain H e n r i o u d
<i>Age</i>	47 ans
<i>Fonction</i>	Directeur des Patinoires du Littoral, Neuchâtel
<i>Principale qualité</i>	Patience, fidélité
<i>Principal défaut</i>	Parfois trop patient, trop conciliant
<i>Hobby + Sport</i>	Bricolage, culture de sa vigne, golf, ski, hockey sur glace, vélo
<i>Déteste</i>	Le manque de franchise
<i>Plus beau rêve</i>	Avoir le temps de faire tout ce qu'il devrait faire
<i>Plus mauvais souvenir</i>	Relégations de Neuchâtel-Sports Joung Sprinters HC en 2e ligue
<i>Plat préféré</i>	Chateaubriand
<i>Musique préférée</i>	Beatles
<i>Lecture</i>	Revue, magazines
<i>Plus grande réalisation</i>	Qu'est-ce qu'une grande réalisation ?
<i>Le plus important</i>	La santé
<i>Plus grand projet</i>	idem au plus beau rêve

Patinoire à idées

Au revoir la glace, bonjour les patins à roulettes! La toute jeune patinoire de Marly (FR) se mue en palais des sports façon USA



La patinoire de Marly, une fois l'hiver terminé, offre la possibilité aux jeunes de s'adonner à différents sports en vogue. FRENEWS

Fribourg
Pierre-André Zurkinden

«**N**ous préparons la percée du «inline hockey», l'un des sports les plus populaires aux Etats-Unis et, bientôt, dans le monde entier!» s'enthousiasme Daniel Mauron, le papa de la patinoire Jean-Tinguely de Marly. Le mois de mai verra la création d'une ligue de hockey qui groupera entre dix et quinze équipes. Ce sport se pratique avec un équipement de hockey classique, avec des patins munis d'une seule rangée de roulettes («rollerblade»).

Chaque équipe devra fournir un arbitre et un minimum de dix joueurs par match. Ces équipes devront obligatoirement porter le nom d'une ville ou d'un village. «Nous ne voulons pas de noms fantaisistes» insiste Daniel Mauron. Les matches se dérouleront, dans des patinoires couvertes, le soir ou durant les

week-ends. Les choses vont bon train. Des contacts sont déjà pris avec des villes comme Morges, Lausanne et Bienne.

La semaine dernière, quelque 150 adolescents ont participé à un stage d'initiation à ce sport. Sous la férule de deux animateurs, ils ont également pu pratiquer le bicross et le skate sur une minirampe. Cet été, la patinoire Jean-Tinguely sera mise gratuitement à disposition des membres du club et des possesseurs du passeport-vacances.

«Toutes les bonnes idées quant à l'utilisation de la patinoire sont les bienvenues», dit Daniel Mauron. Un spectacle de l'humoriste Lagaff est notamment prévu pour le mois de mai.

Le premier match d'exhibition d'inline hockey se jouera le vendredi 28 avril. Et, pour former les futures équipes, une séance d'information aura lieu le 1er mai, 17 h 30, à la patinoire de Marly.

La région lausannoise va enfin se doter d'une structure qui pourra accueillir 4000 à 5300 personnes

Lausanne
Denis Pittet

La région lausannoise va enfin et peut-être avoir sa salle de sport-spectacle. Ensemble, le centre de glace intercommunal de Malley (CIGM), la COREL et les représentants des milieux sportifs de la région ont présenté hier leur projet. Il s'agit d'utiliser en partie des infrastructures existantes et d'en ériger de nouvelles. L'existant, c'est la patinoire extérieure ouest. Elle subsiste, mais va être «entourée» et «fermée» par des murs et un toit. Elle sera en bois lamellé-collé, mesurera 70 mètres de long, 45 de large et 18 de haut. Ces dimensions lui permettront d'accueillir l'ensemble des sports collectifs et individuels, car répondant aux critères exigés par les Fédérations internationales.

La future salle de sport-

spectacle sera modulable très rapidement, la glace de la patinoire pouvant être isolée grâce à un plancher spécial. Capacité? De 4000 à 5300 spectateurs, selon les configurations et les sports pratiqués. L'immense avantage du projet réside dans le fait qu'il apportera des possibilités de complémentarité entre les diverses surfaces de Malley. Aujourd'hui, la direction du CIGM avoue devoir refuser 2 ou 3 concerts par mois. Les représentants sportifs de la région se disent tous favorables au projet. Ne restera plus qu'à gérer les innombrables demandes variées et pas forcément compatibles entre elles... En plus, la direction du CIGM compte bien recevoir trois ou quatre très grandes manifestations par an, comme des poules qualificatives pour les championnats du monde de volley, par exemple.



D. P. Philippe Guéissaz, directeur du CIGM. Foval

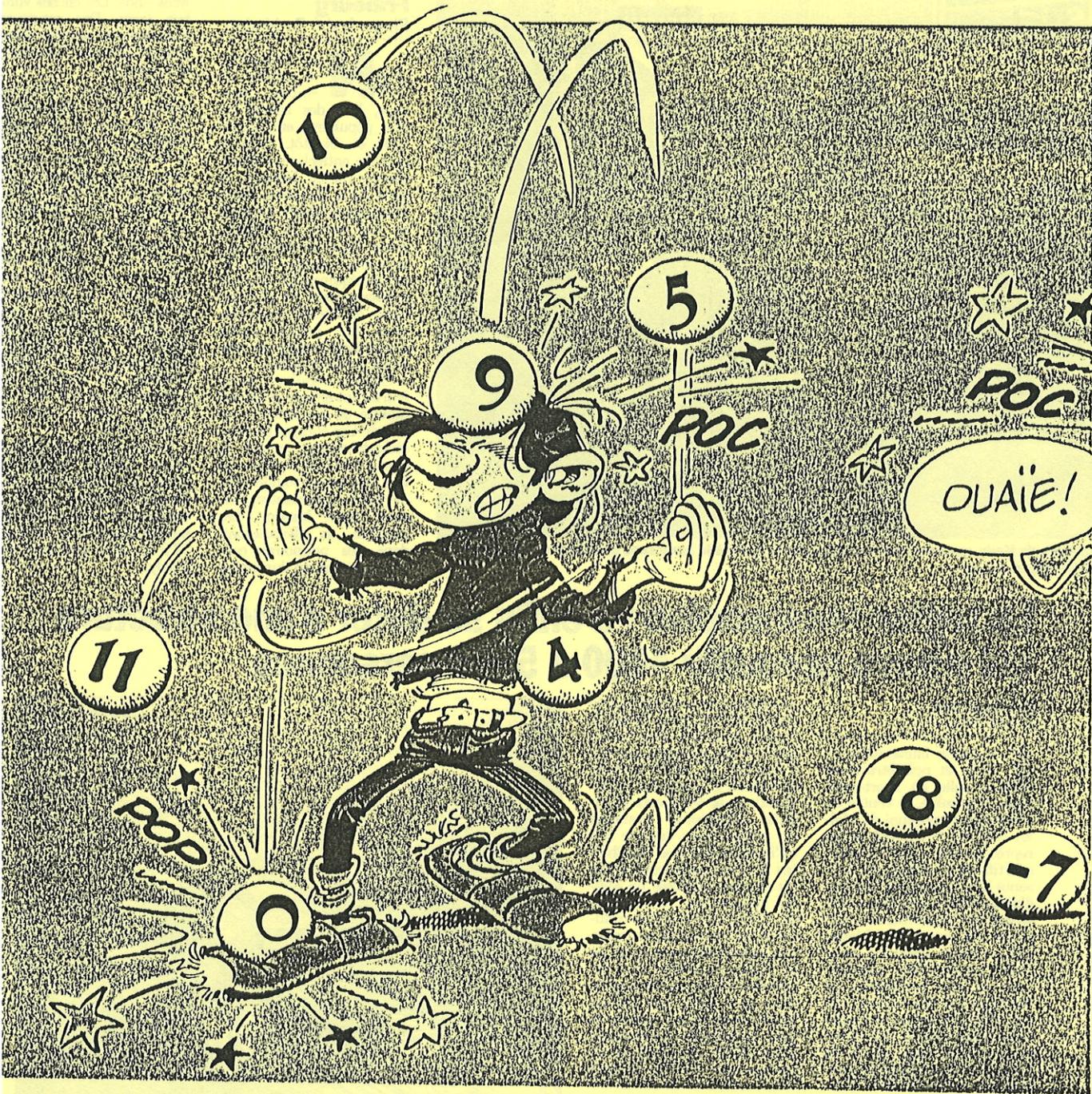
Financement

Le projet est devisé à 4,5 millions. Ses initiateurs désirent à tout prix éviter de recourir à l'emprunt. Le budget se divise comme suit: le CIO tient sa promesse et donnera 1,5 million. Les 3 millions restants se partagent entre les communes de Lausanne, de Prilly et de Renens, qui versent globalement 500 000 francs. 1,3 million sera trouvé

auprès de privés, associations sportives intéressées, subventions, Sport-Toto, etc. Enfin, le solde, soit 1,2 million, devrait être trouvé auprès de communes membres de la COREL, qui participeraient à hauteur de 15 francs par habitant. Les réponses de ces communes sont attendues pour fin février.

Il faut interpréter : Pierre Guéissaz, président de l'APAR. Prilly

IL JONGLE AVEC SES ANNEES



ALORS!!.. TROUVEZ L'AGE DU PRESIDENT

**UNE ANNEE MEMORABLE...
AVEC UNE PENSEE AMICALE**

CANADA

Déroulement d'un voyage inoubliable

1er jour

Nous nous retrouvons, pour certains, à Genève, les autres nous rejoindrons à Zürich. Voyage long mais sans histoire, avec l'arrivée à Montréal où nous retrouvons la famille Henrioud, partie quelques jours avant. Après avoir fait connaissance avec notre guide Andrew et notre chauffeur Stephane, départ en car pour Québec, où nous prenons nos chambres et où l'on se retrouve pour un premier repas ensemble.
Détail - durée de ce 1er jour : départ 7h00; arrivée 23h00 (hre locale) + 6h00.

2e jour

Réveil brutal par téléphone à 7h00. Départ en car pour la visite de Québec qui surplombe le fleuve St.-Laurent. Pierre, guide expérimenté sur cette magnifique ville nous fait voir : Parlement, Porte St.-Jean, Parc des champs de bataille (plaine d'Abraham), la Citadelle qui domine la ville avec son fameux château Frontenac, transformé en hôtel d'inspiration médiévale, puis descente à pieds sur le vieux Québec (petit Champlain) avec ses vieilles façades, ses musées, ses boutiques d'arts et ses bistrots.

L'après-midi, passage chez Gros Louis, chef d'une réserve indienne qui nous apprend comment fabriquer un canoë. Après un rapide retour à l'hôtel, nous partons sur l'île d'Orléan ou en cours de route, nous chargeons une auto-stoppeuse très bizarre, qui cherche l'apparition de Julienne et que nous déposons à l'église. Enfin nous arrivons dans une vieille ferme, accueillis par une artiste peintre qui nous fait découvrir ses créatures en mouvement. Elle nous conduit à l'âtre où l'on nous sert un repas gastronomique avec le retour de la fameuse Julienne qui nous étonne, étant conteuse à ses heures.

3e jour

Départ de bonne heure, montée en téléphérique pour la visite des chutes de Montmorency, hautes de 83 mètres soit 30 mètres de plus que les chutes du Niagara. Nous reprenons la route pour la Baie de St.-Paul, citée de prédilection des artistes peintres; nous visitons quelques galeries, notamment la Maison de René Richard, célèbre peintre né à La Chaux-de-Fonds. Nous arrivons le soir au Manoir Richelieu à Pointe-au-Pic où, avant de nous coucher, nous faisons un petit tour au casino et terminons la soirée avec un chansonnier piano-bar.

4e jour

Nous repartons pour Rivière du Loup et nous prenons le ferry Trans-Saint-Laurent . Lors de la traversée, nous apercevons de loin quelques bélougas qui sortent de l'eau. Poursuite de notre voyage sur Montréal où nous arrivons en début de soirée pour une visite guidée en compagnie du Gouverneur de la Nouvelle France. Là se côtoient des édifices du 18ème, 19ème et 20ème siècle.

5e jour

Le matin, nous visitons le Montréal industriel ainsi que le Mont Royal : grand parc où l'on peut donner à manger aux écureuils avec une vue splendide sur la ville. L'après-midi, nous faisons notre première visite professionnelle " le Forum " temple du hockey. Nous assistons à un entraînement des canadiens avec commentaires sur cette fameuse équipe. Ayant encore un peu de temps libre, certains font du " magasinage " pendant que d'autres visitent un club privé d'une architecture remarquable. Le soir, départ en métro, d'une propreté exemplaire direction le Forum où nous assistons au match des canadiens contre Hartford, devant 18'000 spectateurs. Enfin, nous rentrons à l'hôtel pour fêter l'anniversaire de notre Président.

6e jour

Après un repas dans un magnifique cadre sur l'île Sainte-Hélène, deuxième visite professionnelle avec le site olympique des jeux de 1976. Visite impressionnante et intéressante qui nous permet de voir comment, avec de gros investissements il est vrai, on transforme des installations olympiques en installations ludiques et sportives pour " Monsieur tout le monde " Nous montons dans la tour olympique en funiculaire : impressionnante vue sur Montréal.

Stéphane notre chauffeur nous emmène ensuite à la Cabane à sucre de Rigaud pour un repas arrosé de sirop d'érable (récolté au printemps). Nous repartons ensuite sur Ottawa et Hull (partie francophone) où nous trouvons notre hôtel.

7e jour

Pendant que ces dames peuvent dormir une heure de plus, les messieurs sont invités à visiter l'arena Robert-Guertin de Hull, l'équipe de hockey jouant sur cette patinoire. Nous avons rencontré Bob Mongrain, entraîneur de l'équipe et qui est en passe de remporter le championnat de la Ligue Majeur. La patinoire contient 5'000 spectateurs avec 5 loges pour les sponsors.

Nous rejoignons les dames pour visiter les installations sportives de l'Université d'Ottawa et profitons d'une conférence sur les loisirs en Amérique et la formation des travailleurs dans ce domaine inconnu en Suisse, les " récréologues ".

L'après-midi, départ pour le parc Gatineau, havre de paix où la marche, le vélo, le ski de fond peuvent être pratiqués. Avec Jean-René, Directeur du parc, nous pouvons nous rendre compte du travail époustouflant des castors qui fabriquent de véritables barrages. Il nous informe également sur la faune importante qui vit dans son parc.

8e jour

Tôt le matin, nous visitons Ottawa et son parlement, nous retournons ensuite à Hull afin d'y visiter le musée des civilisations, magnifique édifice qui retrace les origines indiennes entre autres. Nous partons ensuite en direction du Château Montebello où nous passerons la nuit.

Dans l'après-midi, nous avons la chance de visiter une arena et un centre sportif en milieu rural. Le directeur, grand ami de Pierre, nous fait partager sa passion de taxidermiste.

9e jour

Départ un peu plus tard que d'habitude de Montebello pour Montréal. Lors du repas de midi, nous rencontrons le futur président des arenas du Québec, avec qui nous resserrons nos liens, car, il y a beaucoup de similitudes entre la gestion d'une arena au Canada et une patinoire en Suisse. Nous repartons une nouvelle fois pour le Forum où nous visitons les installations techniques (4 compresseurs à courroies, 2 douches pour les équipes visiteuses ? à méditer !).

10e jour

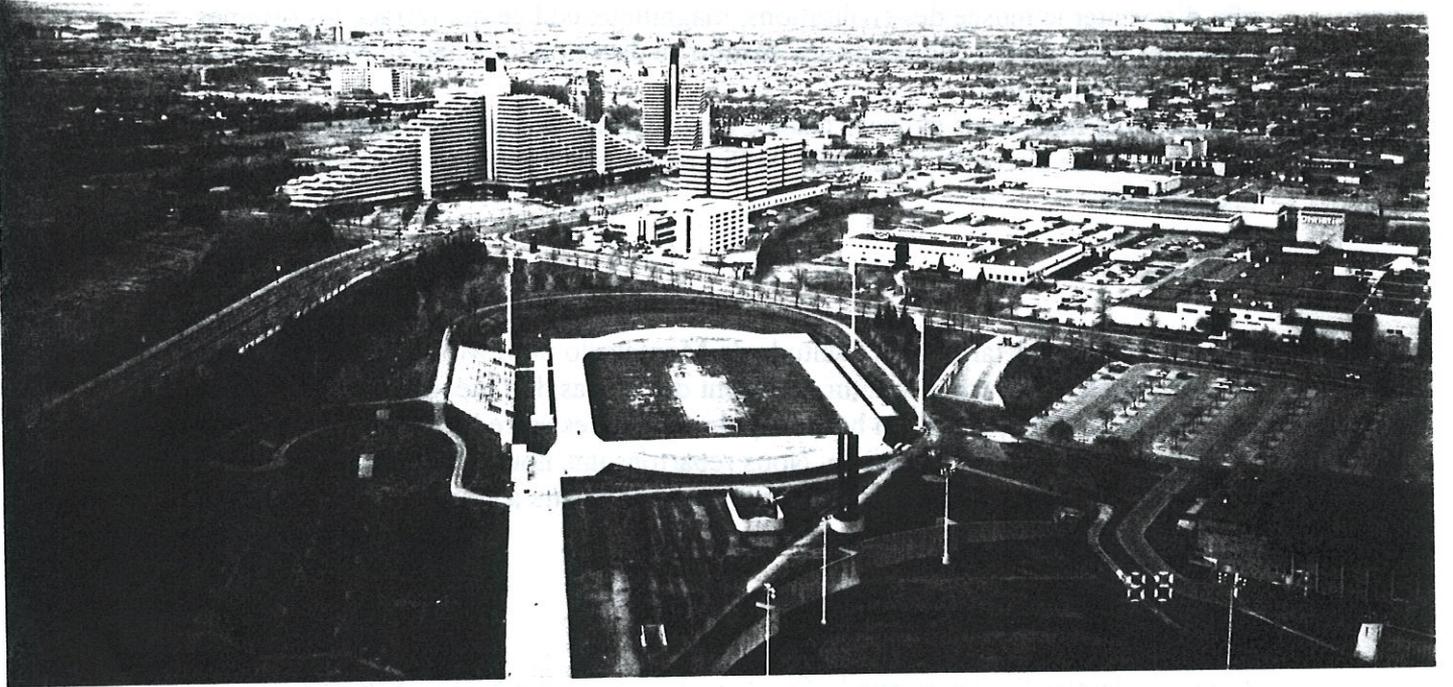
Après un dernier "magasinage", Stéphane nous emmène à Saint-Sauveur, magnifique petite station de ski à environ 100 km de Montréal. Enfin nous quittons Saint-Sauveur pour l'aéroport et nous prenons le chemin du retour.

Après ce voyage inoubliable, qui laissera des traces à tous les participants, nous tenons à remercier très vivement les personnes suivantes:

- Stéphane, notre chauffeur qui nous a conduits tout au long de ce périple de 2'300 km.
- Jean-René, Andrew et Sophie avec lesquels nous avons pu découvrir la région de Québec, sans rien oublier et avec une parfaite organisation.
- Pierre, notre président qui n'a pas ménagé son temps pour concocter ce voyage depuis la Suisse.

A toutes nos patinoires de Suisse romande nous disons : rendez-vous dans deux ans pour un autre voyage, espérons aussi intéressant et réussi.

Un participant.



Nos rencontres professionnelles au Canada

1. Forum de Montréal

18000 places assises, visite du site, assistons à un match des Canadiens de Montréal. 900 personnes travaillent à chaque match entre la sécurité, les placeurs, les vendeurs de souvenirs, de bières et de nourriture. Installations techniques vétustes, mais aucune plainte car jouer au Forum reste un « rêve » pour chaque professionnel. Un nouveau Forum est en construction - inauguration automne 1995.

Anecdote : la glace du Forum est exclusivement réservée pour les Canadiens de Montréal. Lors de notre passage, la salle était aménagée pour un concert de 2000 places avec, comme conséquence, la suppression de 16000 places assises. Coût de location de la salle pour un concert 2000 places : 5'000 francs suisses !

2. Installations olympiques de Montréal

Les Jeux Olympiques d'été se sont déroulés à Montréal en 1976. La nouvelle gestion des sites donne la priorité au sport pour tous, surtout les bassins aquatiques. Le stade olympique est gigantesque et son utilisation, par une équipe sportive professionnelle, aléatoire. Le problème prioritaire est le coût d'entretien des installations. Au niveau technique, tout est « sur-dimensionné ». Le relevé de certains compteurs nécessite l'utilisation d'un vélo. Selon le Directeur des installations, l'utilisation et la gestion des équipements, après les Jeux Olympiques n'ont pas fait l'objet d'une étude et d'une réflexion suffisantes.

3. Aréna de Hull

Au Canada, les patinoires portent le nom d'aréna. A Hull, à la frontière entre le Québec et l'Ontario, tout près d'Ottawa, nous avons visité l'aréna Robert-Guertin. Aréna municipale, d'une capacité de 5000 spectateurs, elle abrite une équipe de juniors de la Ligue Majeur, très populaire dans la région. L'aménagement de loges pour les sponsors apporte des revenus intéressants. Une autre source de financement est la tenue de concerts où, comme chez nous, la glace est isolée par un plancher de bois.

4. Université d'Ottawa

Le Docteur Claude Cousineau reçoit la délégation de l'A.P.A.R. à l'Université d'Ottawa. Son exposé nous permet de nous familiariser avec la formation des travailleurs en loisirs au Canada. Le titre universitaire de « récréologue » s'obtient après trois années de cours et cette formation est inconnue en Europe. Claude Cousineau développe également les différents loisirs pratiqués au Canada selon les capacités financières des individus et la situation géographique du pays. Il établit une comparaison Amérique - Europe et esquisse les tendances futures des loisirs dans notre société. Le grand nombre de questions de la part des auditeurs a fait place à une visite commentée du centre sportif de l'Université d'Ottawa.

5. Parc de la Gatineau

A la sortie d'Ottawa, sur le territoire du Québec, une gigantesque ceinture de verdure et l'unique parc en milieu urbain en Amérique. Un immense territoire de loisirs de plein air, protégé, avec des sites de camping, des lacs, des rivières, du canot, de la pêche, du VTT, de la marche et, en hiver, du ski alpin, du ski de fond, de la raquette, du camping d'hiver et bien d'autres activités.

Jean-René Doyon, Directeur du Parc de la Gatineau, nous a donné un aperçu de la gestion particulière d'un parc avec tous les services d'entretiens semblables à un milieu urbain. En plus, plusieurs botanistes et divers spécialistes étudient la flore et la faune. Le parc abrite plus de 2000 castors et les ours apprécient la nourriture des campeurs...

A signaler que le canal Rideau, en plein centre d'Ottawa, se transforme chaque hiver en une grande patinoire de 8 km et qu'elle accueille plus de 125'000 patineurs par jour...

6. Aréna de Papineauville

La situation du loisir en milieu rural intéresse beaucoup nos participants. Notre hôte, Roger Ippersiel, Directeur du Collège secondaire nous fait visiter les installations de sa petite municipalité de 1200 habitants. Grâce aux bénévoles, Papineauville bénéficie d'un centre communautaire et sportif, comparable à un gymnase triple avec la possibilité de pratiquer l'ensemble des sports collectifs, ainsi que le badminton, le tennis, le squash. Un centre de fitness et une salle de musculation sont à disposition des utilisateurs.

Nous découvrons également une piscine et une patinoire artificielle couverte utilisée pour des expositions agricoles en été. On s'aperçoit que l'implication des bénévoles est appréciable, au Canada également et que de telles rencontres sont enrichissantes au niveau des idées et indispensables au niveau des échanges.

7. Rencontre avec l'Association des arénas du Québec

Une rencontre avec Yvon Turcot, vice-président de l'Association des arénas du Québec (450 patinoires) a permis à chacune des associations de se présenter, d'identifier des problèmes communs et de se convaincre de la nécessité d'établir des liens entre le Québec et la Suisse. Une similitude existe entre le Canada et la Suisse, beaucoup de hockey sur glace, la nécessité de financer et de rentabiliser nos installations, la recherche d'un moyen de communication efficace et rapide entre nos membres et la volonté de connaître l'évolution des patinoires dans d'autres pays.

* * * * *

Sept rencontres professionnelles avec des gens dynamiques, qualifiés et compétents, la certitude que ces échanges sont indispensables à une meilleure compréhension du travail effectué par nos collègues de différents pays, la garantie qu'une information et qu'une communication permanente contribuent à l'évolution et à la promotion de nos actions et de notre profession.

Cancans - CANADA - Cancans - CANADA - Cancans -

Genève - Zurich, Zurich - Montréal, idem au retour. Le calvaire a été long et pénible pour Gino et Roland, obligés de subir ces vols dans la section « non-fumeurs ».

* * *

« Touche pas à mon siège », voilà le nouveau slogan d'une catégorie de voyageurs « A.P.A.R. » ! Aussitôt installés dans notre bus pour notre périple, impossible de faire changer de place Willy, Anne-Marie, Margrith, Gino, Josiane, Bruno, Roland, René, Eric, Bertrand, Christiane et Claude-Alain... Incrustés dans leur siège, un monde à part !!!

* * *

René, des Ponts-de-Martel, a particulièrement apprécié le salon aménagé à l'arrière de notre autobus. Confortablement installé à l'horizontal, le paysage matinal l'intéressant très peu... C'est vrai que les nuits étaient courtes !

* * *

Antoinette et Amaretto commencent par la même lettre pour toute une Aventure. Achetée à Genève ou Zurich, cette bouteille d'Amaretto s'est renversée peu après Québec pour se répandre généreusement suite à un bouchon défectueux ! Arôme apprécié mais tenace, une subtile récupération entre les habits et effets personnels, avec une dégustation collective et appréciée. A ce jour, tout le monde est en bonne santé.

* * *

On a découvert notre ami Willy de Delémont en train de déguster trois grosses boules de glace, pistache, vanille, érable et noix, tôt le matin, dans le port de Montréal.

Le mal du pays, c'est aussi l'ennui de la patinoire.

* * *

Anne-Marie de Delémont a toujours été bousculée durant le voyage. La preuve ? On peut vous garantir qu'elle n'a jamais eu le temps de fumer une cigarette « au complet ».

* * *

Roland va se faire engager au Forum de Montréal. Lors de la visite technique, il a certifié que la qualité de la glace était inacceptable et épouvantable et que les 18 manoeuvres nécessaires à la surfaceuse pour atteindre la fosse à neige prouvaient que chez nous c'est quand même beaucoup mieux ! L'arrivée du contrat est imminente.

* * *

Les cartes de crédit favorisent les voyages. Surtout lorsque Claude-Alain sudoie le chauffeur pour aller récupérer ladite « carte de crédit » oubliée, paraît-il, le soir précédent, au restaurant de l'Île d'Orléan. « Maudite boisson » dit-on au Québec, mais on a retrouvé la carte et l'autobus.

Christiane, de Neuchâtel, nous a impressionné par son savoir lors de la visite de la réserve indienne. « Gros Louis », le grand chef, a répondu à toutes les questions de Christiane, tant sur l'histoire de sa tribu, les coutumes, le mode de vie que sur la fabrication des canots. Merci Christiane pour ta participation active et géniale.

* * *

Eric des Ponts-de-Martel est un digne ambassadeur de sa patinoire. Toutes les installations canadiennes vont bientôt arborer le « fanion » des Ponts-de-Martel. Durant tout le voyage, Eric était coiffé de son bonnet d'hiver aux couleurs de sa région. Promotion, marketing, relations publiques, notre ami Eric était victime de méchantes attaques de « paupières », signes de son dévouement inépuisable !

* * *

René, toujours des Ponts-de-Martel, va ouvrir un commerce de fourrure. Entre les chapeaux de fourrure avec tête de raton-laveur, les T-shirts et autres souvenirs canadiens, le succès du « trappeur-suisse » est assuré.

* * *

Bertrand, également des Ponts-de-Martel, apparaît comme quelqu'un de calme, ponctuel, précis, l'horreur pour le « chasseur » d'anecdotes ! Son seul entraînement physique s'est déroulé au Manoir Richelieu, entre la salle à manger et le buffet de fruits de mer. Le marathon de Bertrand correspond à l'hécatombe de fruits de mer, crabes, crevettes et autres crustacés, apparemment délicieux, et qui ont terminé leur périple dans l'estomac d'un Suisse ! Suprême honneur. Bon appétit Bertrand.

* * *

De Saignelégier, Margrith a découvert la douloureuse épreuve de contempler toute une gamme de superbes manteaux de fourrure à travers une porte vitrée désespérément close et hermétique... La déception s'est traduite dans l'écriture frénétique d'une multitude de cartes postales postées, paraît-il, depuis le Canada ! Enfin, Margrith a préféré effectuer le dernier trajet Zurich-Saignelégier en train plutôt qu'en avion. Pas par crainte bien sûr, mais pour gagner du temps...

* * *

Josiane, de Neuchâtel, se souviendra longtemps de « Julienne », l'apparition et la légende de l'Île d'Orléan... La « dame » prise en auto-stop était très très bizarre et impressionnante. Après son départ, Josiane s'est remise à respirer librement. Son retour au restaurant, en fin de soirée, a provoqué de nouvelles inquiétudes. Lorsque Josiane a appris que toute l'histoire était prévue et programmée, elle a été véritablement soulagée. Avec, comme effet, que chaque instant inattendu ou imprévu devenait automatiquement un élément de soupçon fort compréhensible... Mais la sorcière ou la fée de l'Île d'Orléan, elle n'est pas prête de l'oublier.

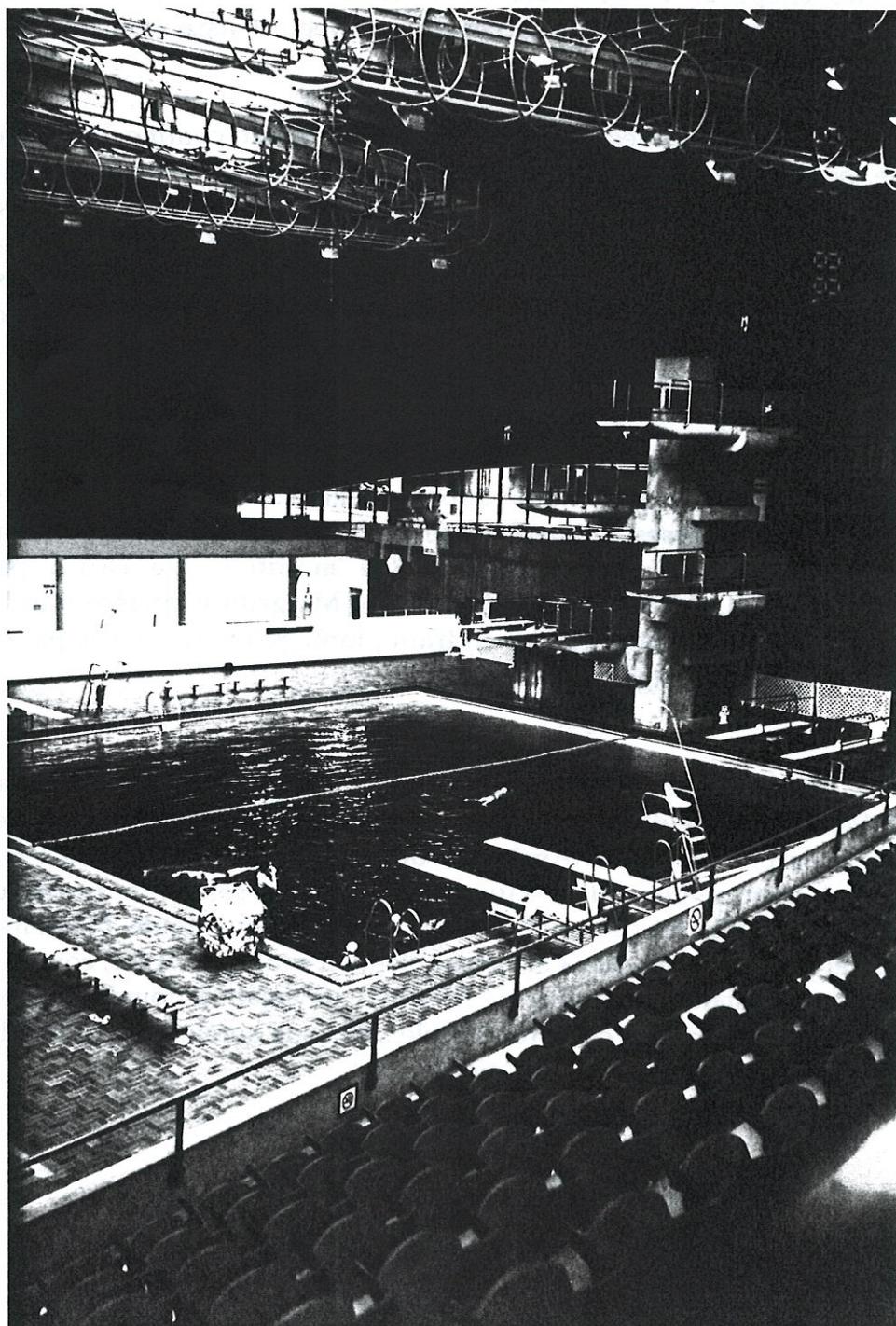
* * *

Bruno, lui aussi de Neuchâtel, a démontré un intérêt permanent et déployé une énergie impressionnante tout au long du voyage. L'aspect technique des patinoires n'a plus aucun secret pour lui. Il était tellement bien intégré dans le groupe qu'il confiait à une charmante demoiselle que l'accent « Québécois » était typique et inimitable. Tu as raison Bruno, nous on n'a pas d'accent...

* * *

Pour le développement rapide de votre film, une seule adresse, Gino. La recette, un brin de patience, une poignée de connaissances techniques, et une particularité, même vos films couleurs « sortent » en noir et blanc...
Le principal Gino, c'est de ne pas être négatif.

Cancans - CANADA - Cancans - CANADA - Cancans



«Nènès» Aubry quitte le HCA

Après plus de vingt ans passés sous le chapiteau du Voyebœuf, Marcel Aubry donne une nouvelle orientation à sa vie

Jean-Claude Vuille



photo a/LQJ

La saison 1995 ne restera pas la plus glorieuse dans l'histoire du HC Ajoie et de sa patinoire. En marge de la relégation du club en première ligue, de l'annulation du gala des championnats du monde de Birmingham, une de ses chevilles ouvrières quitte le bateau. Marcel Aubry (photo), dit «Nènès», décide en effet de

donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle. Il va se diriger dans la fonction de conseiller en assurances tout en gardant un œil, bien sûr, sur les activités d'un club «jaune et noir» qui fut toute sa vie.

Le moment où jamais...

Si on a souvent dit que Charly Corbat était le père spirituel du HC Ajoie, Marcel Aubry fut son digne bras droit. Après avoir évolué dans les rangs de Vendlincourt, Moutier et Langenthal, Marcel Aubry a répondu à l'appel de Charly Corbat lorsque les travaux de la patinoire couverte d'Ajoie ont débuté. Dès cet instant et durant plus de vingt ans, «Nènès» a passé toute sa vie et une bonne partie de ses nuits au club en occupant successivement toutes les fonctions, de joueur émérite à celle de directeur général, en passant par la conciergerie, l'entraînement et la fonction de formateur. Des gens comme lui, on n'en fait plus, dit-on. Connaissant sa grande discrétion, teintée d'un peu de timidité, Marcel Aubry relativise la nouvelle: «Vous savez, tout le monde se remplace. Ce que je voudrais dire, c'est que la si-

tuation actuelle du club, tant financière que sportive, n'a absolument pas, mais alors pas du tout, influencé ma décision. Elle était prise bien avant les play-off et le comité en était nanti. Pourquoi alors ce changement? A 45 ans, c'est le moment de faire autre chose dans sa vie. J'ai très peu consacré de temps à ma famille et aux loisirs. Le troisième de mes enfants a 14 ans, je voudrais encore profiter de sa présence à la maison. Mais je ne regrette absolument rien. J'ai beaucoup appris durant cette vingtaine d'années au contact du club, de ses responsables, des parents des joueurs, des supporters, des jeunes, etc. C'est une expérience enrichissante. Certes, j'aurais pu retourner dans mon métier, celui de dessinateur sur machines, mais j'ai acquis une certaine indépendance au HC Ajoie, et cela est très important aujourd'hui.»

La première ascension en LNB

Pour Marcel Aubry, la première ascension en Ligue nationale B, le 10 mars 1982, à Lyss, restera le plus beau souvenir de sa carrière sportive: «L'exploit avait été réussi avec

des joueurs du cru. C'est inoubliable. A l'inverse, la relégation deux ans après, la seule de ma carrière, reste le plus mauvais souvenir.»

Celui qui fut considéré comme un des piliers du club va-t-il dès lors tourner définitivement le dos au HCA?: «Absolument pas. J'aime toujours le hockey sur glace. Mon fils Ludovic pratique ce sport lui-même avec un certain succès. Je reste à disposition du club pour certaines tâches qu'il pourrait me confier.»

Invité également à donner son avis sur l'avenir du club, Marcel Aubry est tout aussi catégorique: «La relégation qui nous arrive ne doit pas être considérée comme une catastrophe. Je l'assimile un peu à la situation de 1984. Nous avons retrouvé la LNB une année après la relégation, grâce à un potentiel joueurs de la région. Actuellement, le mouvement juniors dispose d'excellents talents dans toutes les catégories de jeu. En travaillant avec eux, on va retrouver cette flamme. Je suis persuadé qu'avec un entraîneur comme Douglas McKay, qui a déjà presque gagné son premier défi, on saura bien gérer ce passage en première ligue. C'est en tout cas mon vœu.»

Une nouvelle équipe

Conseil d'administration de la patinoire de Moutier officiellement mis en place

Depuis la fin de l'année dernière, la Société coopérative de la patinoire n'avait plus de conseil d'administration suite

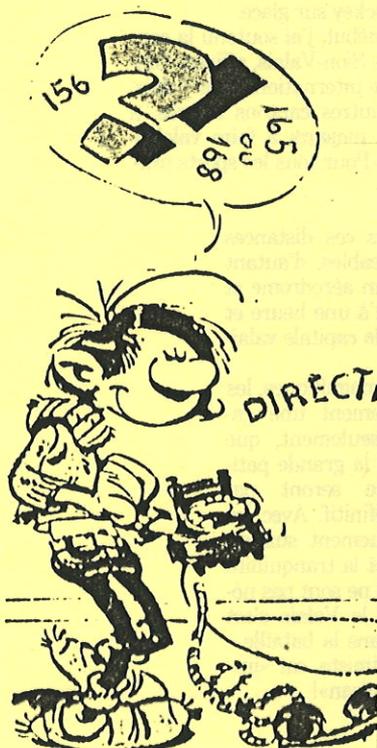
aux démissions de François Chevillat, Claude Lusa, Jean Baumann et Walter Lanz.

Depuis la semaine dernière,

le conseil d'administration a été officiellement mis en place lors d'une assemblée extraordinaire présidée par Laurent Girardin. Après un bref rapport intermédiaire sur les finances de la société par Roger Miserez, sur l'état des bâtiments par Maxime Jobin, et sur le planning par Roland Méritat, il fut passé à l'élection du nouveau conseil d'administration de la Société coopérative de la patinoire, à savoir Roland Méritat, en fonction comme responsable du planning jusqu'à fin 1995, Pascal Aeschbacher, vice-président; Roger Miserez, caissier; Maxime Jobin, secrétaire et responsable du personnel, des bâtiments et du planning; Olivier Schegg, maître de glace; Christian Vaquin, représentant du Conseil municipal; Robert Stegmüller, président, et Laurent Girardin. (mp)



Le nouveau conseil d'administration de la patinoire prévôtoise au grand complet. photo mp



Malleysic Park!

Lausanne
Philippe Clément

Février 1978 — mars 1995. Une demi-éternité. Peut-être même plus. Une glaciation durant laquelle on avait assisté à l'extinction de la plus sympathique des races de sauriens: les «Lausaniens Hockeiuss Copainensis». Une étrange petite bestiole bigarrée, au poil blanc zébré de rouge, et dont le propre, au Crétacé supérieur, était de se réunir en rond autour d'un bidule gelé appelé patinoire par les uns, «Vieux Temple» par les plus initiés.

Joyeux, ils s'en allaient là-bas pour manger la fon-

due sur des gradins, boire un petit verre de piquette locale, se faire tranquillement rincer par la pluie, béatement givrer par les flocons, placidement transir par la bise. Et, accessoirement, sautiller sur des échafaudages branlants en admirant une troupe d'artistes à demi magiques que les vieux sorciers appelaient «GDF». Etrange manière... Le plus surprenant étant le nombre de ces bestioles groupées là. Sept mille, selon les tables officielles, neuf mille au moins selon les témoignages de survivants.

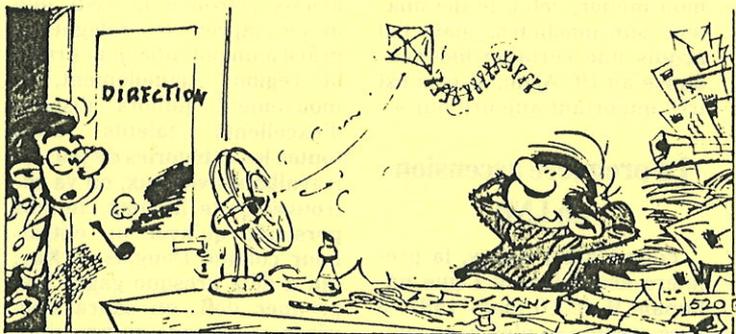
Puis un cataclysme terrible s'abattit, météorite venue d'une lointaine contrée germanophone: la reléga-

tion. La majorité des «Lausaniens» mourut aussitôt, tandis que quelques-uns des plus mordus tentèrent de faire perdurer le mythe. En pure perte. La GDF se dispersa, on mit un toit au «Vieux Temple». Rien ne serait jamais plus comme avant...

Voire! En pianotant sur Internet, quelques millions d'années plus tard, un archéologue un peu fou se prit à rêver à la lecture de journaux de l'époque. Et pourquoi ne réussirait-il pas le Malleysic Park? Hein? Encore fallait-il rebâtir. Le «Temple» n'existait plus, la GDF n'avait laissé aucune empreinte génétique utilisable et les droits de fonda-

tion dudit parc étaient astronomiques. Le bonhomme se mit à la tâche. Passant de l'euphorie à la dépression, mais persévéra. Et persévère encore...

On ne devrait peut-être pas crier victoire trop tôt. Mais l'archéologue a déjà réussi un fabuleux pari: il a cloné avec succès près de onze mille «Lausaniens Hockeiuss Copainensis». Et pour ne pas courir le risque d'en perdre, il les compte à chaque fois en les faisant passer dans des tourniquets. On les a vus hier soir sautiller à Malley. Se bousculer partout au grand dam d'un service d'ordre effaré. Comme au «bon vieux temps». Ça faisait vraiment tout drôle...



«Impossible n'est pas valaisan!»

René Fasel, président de la Ligue internationale de hockey sur glace, croit en la faisabilité du projet

tiqués à l'extérieur, le Valais offre des possibilités absolument exceptionnelles sur un espace très restreint. Les capacités d'organisation des Helvètes et des Valaisans en particulier ne sont plus à démontrer lorsqu'il s'agit de mettre sur pied des épreuves de ski.

» Il en serait autrement s'il fallait soutenir une candidature pour des Jeux d'été. Nous manquons d'infrastructures, l'aventure serait sans doute trop coûteuse et une candidature irréaliste, poursuit René Fasel. Mais en ce qui concerne les Jeux d'hiver, nous disposons des moyens pour en faire une fête parfaitement réussie.»

René Fasel se trouvera à Budapest

et participera au vote décisif. «Le savoir-faire, le concept du village olympique de Saillon, la proximité des lieux où se dérouleront les compétitions sont autant d'éléments qui militent en faveur du Valais.»

Y a-t-il des faiblesses dans le projet séduisant? «Comme les autres candidats, le Valais ne peut prétendre à la perfection. Aux Etats-Unis, les sports de glace disposeront d'une halle de 18 000 à 20 000 places. Mais le Valais aura plusieurs patinoires, dont une capable d'accueillir 10 000 spectateurs. Contrairement aux autres sites, celui de Sion a l'avantage de grouper toutes les épreuves, à part le bob, dans un rayon de 100 kilomètres. Pour nous Suisses, cela

paraît énorme. Mais ces distances sont presque négligeables, d'autant que Sion dispose d'un aéroport et que Genève n'est qu'à une heure et demie de voiture de la capitale valaisanne.

» Nos atouts sont magnifiques, les conditions d'enneigement une garantie. Dommage, seulement, que l'anneau de glace et la grande patinoire de Sion ne seront pas construits à titre définitif. Avec les autres atouts typiquement suisses, tels que la sécurité et la tranquillité du pays, nos chances ne sont pas négligeables, même si le Valais s'est lancé tardivement dans la bataille.» René Fasel reste optimiste, car «impossible n'est pas valaisan!»

J.-P. Maeder
«L es quatre candidatures pour les JO sont fortes. Elles ont chacune des atouts. Ceux du Valais sont ceux de la Suisse», affirme le médecin dentiste René Fasel, plus connu pour les importantes charges qu'il assume sur le plan international comme président de l'organisation faitière mondiale du hockey sur glace.
«Dès le début, j'ai soutenu la candidature de Sion-Valais, affirme l'ancien arbitre international. Le Valais, comme d'autres cantons suisses, a des atouts majeurs à faire valoir.»
Lesquels? «Pour tous les sports pra-

Projet de collaboration avec les patinoires

francophones

Le Syndicat National des Patinoires Françaises a organisé trois journées de « Rencontres Patinoires » à Biarritz les 16, 17 et 18 mai 1995. Une invitation a été transmise à l'A.P.A.R. afin de participer à ces rencontres.

Ce sont donc plus de 150 patinoires qui se sont retrouvées à Biarritz en provenance de France, de Belgique, du Québec, d'Espagne et de Suisse. Un programme fort varié et très dense était proposé aux participants. Un village de fournisseurs - sponsors - exposants présentait les dernières nouveautés spécifiques pour les patinoires, et ce, durant les trois journées des « Rencontres Patinoires ».

Une conférence sur le thème « Les jeunes à la patinoire », animée par M. Gérard Bonnafont, psychosociologue, spécialiste de la sociologie de l'enfance et de la famille, a donné lieu à un débat enrichissant. Le problème des jeunes, de la délinquance et du vandalisme est d'actualité en France actuellement. Les patinoires Québécoises et Suisses sont surtout utilisées par les clubs de hockey sur glace, donc moins sujettes, pour l'instant, à ce type de problèmes.

En plus de l'Assemblée Générale des patinoires françaises, plusieurs ateliers se sont déroulés, dont une gestion intégrée par l'informatique, la réglementation des patinoires et l'optimisation du rendement énergétique d'une patinoire.

Un atelier intéressant a été les patinoires et relations internationales. Chaque « pays » présentait son organisation, sa structure, son fonctionnement, ses problèmes, ses réalisations et les perspectives envisagées.

Le premier constat est l'identification de problèmes communs, les problèmes de rentabilité des installations, l'exploitation estivale des patinoires, l'absence de reconnaissance de notre personnel (maître de glace) technique. La seconde difficulté concerne l'information et la communication. Comment mettre sur pied un mécanisme de communication simple et efficace ? Un « Pati-Info » francophone et international ? Les idées sont là, la difficulté réside dans la logistique, trouver des gens disponibles, engager un ou une secrétaire rémunérée.

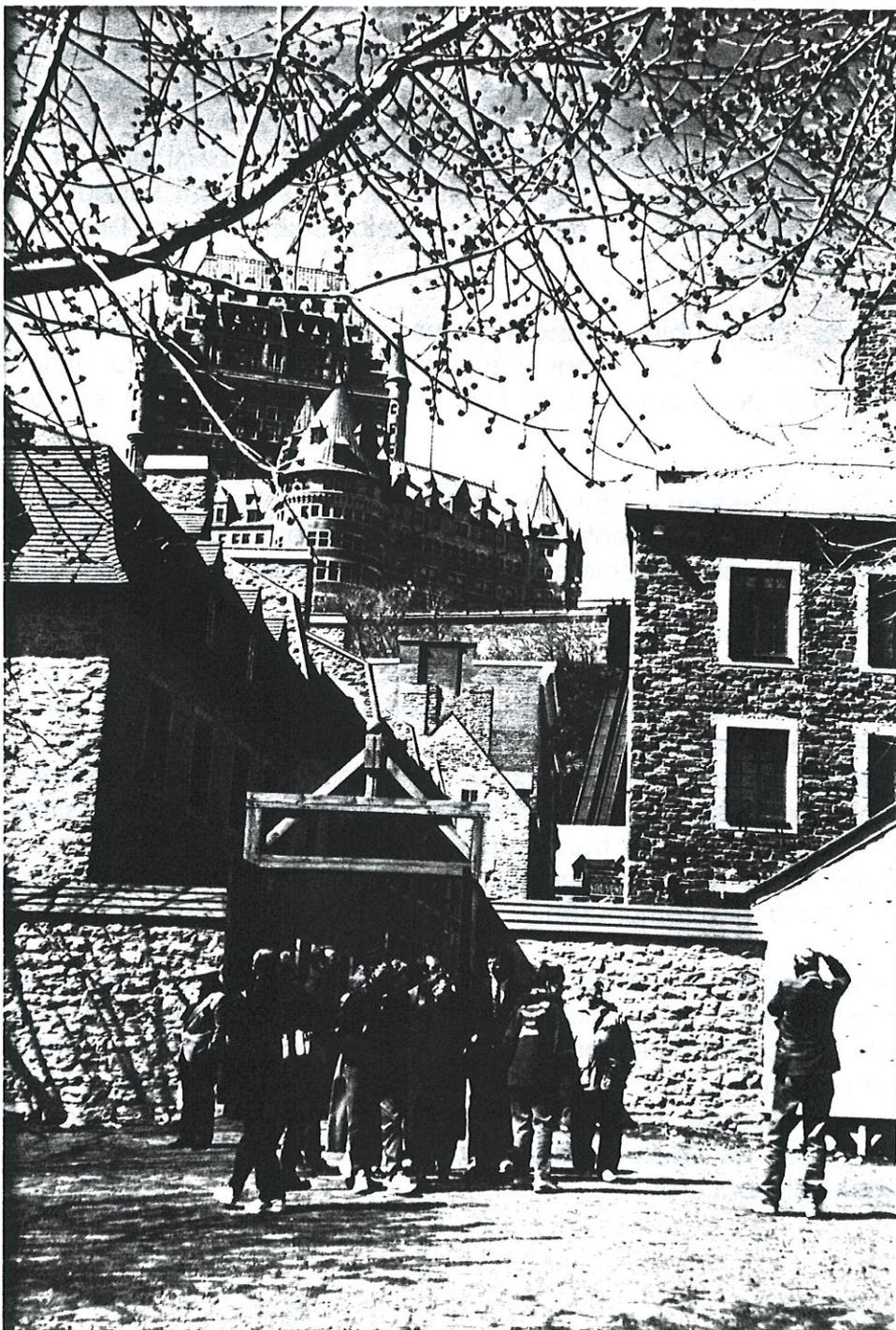
Une certitude, nous devons nous tenir systématiquement informés de ce qui se passe ailleurs. Les patinoires québécoises et françaises ont signé un protocole d'accord officiel précisant leur collaboration et leur volonté de travailler ensemble. L'A.P.A.R. sera-t-elle la troisième partenaire ? Les liens doivent se resserrer entre les pays francophones. Chacun doit rester autonome tout en faisant partie d'un ensemble dynamique générateur d'énergie et d'esprit créatif.

L'Association des « Patinoires Francophones ?
Le regroupement de nos forces, de nos idées, de notre expérience ?
L'idée est séduisante, le projet est en route, l'avenir est à portée de mains....

Pour plus d'informations :

Claude-Alain HENRIOUD
Pierre GUEISSAZ

Québec:	420 patinoires
France:	150 patinoires
Suisse:	101 patinoires (APAR : 31)



AINSI PARLA **SCHMALTZ**

Plaidoyer pour le bon sens



David Brown: un ambassadeur contre la drogue?

ARC

En général, les mots sont comme de la fumée; ils virevoltent quelques secondes dans l'air, puis disparaissent. J'espère, cette fois pourtant, que quelqu'un écoutera.

Le 6 mai dernier, à Malley, s'est disputé un match de basket appelé le Dream Game. Les basketteurs les plus talentueux de Suisse jouaient avec des stars de la NBA. Pour 15 francs déjà, on pouvait assister au spectacle; 1700 personnes, principalement des jeunes, ont déboursé la somme.

Une semaine plus tard, à Yverdon, pour 30 francs, des jeunes pouvaient participer à une espèce de «rave-techno-space» party; 8000 personnes ont répondu à l'appel. On m'a raconté que la plupart des gosses planaient haut sous l'emprise d'une drogue mieux connue sous le nom d'ecstasy. «Cela faisait peur à voir», dira un participant.

Des choses effrayantes se passent.

Et c'est la Suisse.

Il y a quelque temps, David Brown qui a joué — et joué exceptionnellement bien — le soir du 6 mai à Malley, était reconnu positif lors d'un test antidrogue effectué par la Fédération suisse de basket. Il a admis avoir commis une grave erreur et la ligue lui a infligé une suspension de cinq matches. Son club, avec lequel il a gagné de nombreux titres nationaux, a eu une autre idée. Il l'a viré. Justification: il était un mauvais exemple pour les jeunes.

David Brown est un joueur célèbre dans ce pays. Quand il a pénétré sur le terrain le soir du match à Malley, il

a été gratifié de la plus chaleureuse des ovations, exception faite des stars de la NBA. Les jeunes le connaissent. Ils pourraient l'écouter. Je lui ai demandé s'il serait sérieux de parler aux gosses des dangers de la drogue. Il m'a répondu qu'il voudrait bien. Il a dit qu'il pense pouvoir aider. Alors, je pose la question: au lieu de l'évincer, comme l'a fait son club, pourquoi ne pas profiter de son aura auprès des jeunes pour faire passer un message qu'autrement les 8000 d'un soir à Yverdon — et les milliers d'autres — n'écoutent pas?

On dit qu'actuellement les présidents de clubs de ligue A se sont mis d'accord pour ne plus engager David Brown dans le futur. Si c'est le cas, Messieurs les présidents, je crois que vous ratez une occasion, et une occasion en or, d'essayer de toucher une jeunesse qui est en train de s'envoler vers un nuage problématique.

J'espère, Messieurs les présidents, que la vraie raison d'être de vos clubs est bien d'influencer et de toucher de façon positive la société. Levez-vous! Saisissez cette occasion pour parler de la drogue, du sport, de la jeunesse, et pour une fois des choses de la vie. David Brown peut devenir non pas une tache sur votre veste mais un ambassadeur contre la drogue.

Il y a des choses effrayantes qui se passent. Le monde a besoin de chaque atout. Avant que d'expédier M. Brown, je fais une proposition: laissons-lui une chance et nous verrons s'il parviendra à tirer quelques jeunes des nuages de l'ecstasy vers d'autres rêves.

Jon Ferguson □

Prise de position ferme de l'A.P.A.R. face à la L.S.H.G.

Lors de son Assemblée Générale, l'A.P.A.R. a pris position, à l'unanimité face à la proposition de la L.S.H.G. Cette prise de position s'est traduite par l'envoi d'une lettre et chaque patinoire s'engageait à diffuser ce message à chaque club utilisateur participant au championnat de la L.S.H.G. et de l'informer de notre démarche.

Pour rappel, nous reproduisons intégralement notre position ainsi que la lettre émanant de l'Association suisse des Services des sports. Cette Association, regroupant la plupart des propriétaires des installations sportives propose un « PARTENARIAT » à la Société des Patinoires Artificielles Suisses. A la lecture de leur lettre, nous constatons le même problème. Le refus péremptoire, de la part des fédérations et organes sportifs, de considérer l'« A.S.S.S. » comme un partenaire véritable et de l'oublier systématiquement lors de l'entrée en vigueur de nouvelles normes ou lors d'une prise de décision importante.

Dans le secteur spécifique des patinoires, nous allons nous assurer que la S.P.A.S. collabore activement à la démarche proposée. La L.S.H.G., par sa façon d'imposer ses vues, va se retrouver isolée et devra, très prochainement, apprendre la signification du « partenariat ».



**ASSOCIATION PATINOIRES
ARTIFICIELLES ROMANDES**

p.a. Monsieur Pierre **Gueissaz**
Président
Centre Intercommunal
de Glace de Malley SA
14, rue du Vladuc

1008 PRILLY

Prilly, le 1er juin 1995
PG/mac

A toutes les

Patinoires Artificielles

en Suisse Romande

Calendriers L.S.H.G. - saison 1995/1996
Juniors - Novices - Minis - Moskitos - Piccolos - Bambini

Madame,
Messieurs,
Chers collègues,

Lors de son Assemblée Générale tenue à Meyrin, le 31 mai 1995, l'Association des Patinoires Artificielles Romandes a pris connaissance de la correspondance de Monsieur Claude Bernard, de la L.S.H.G., datée du 23 mai 1995.

Cette correspondance de la L.S.H.G., envoyée à chaque patinoire, concerne les calendriers 1995-1996 et nous informe des modifications de la durée des matches, c'est-à-dire 3 x 20 minutes au lieu de 3 x 15 minutes chez les minis et moskitos.

Cette décision unilatérale, prise par la L.S.H.G., sans aucune information préalable auprès des patinoires propriétaires des installations, permet d'établir le constat suivant :

- L'augmentation de la durée des matches correspond à une période de glace prolongée mise à disposition des clubs.

Afin de ne pas prolonger la période de glace prévue pour ces catégories, Monsieur Claude Bernard, par téléphone, a confirmé que la période d'échauffement était d'une durée maximale de 10 minutes, qu'une seule réfection de glace avait lieu après le premier tiers-temps et que la pause entre le 2e et 3e tiers-temps ne pouvait dépasser 5 minutes.

L'A.P.A.R. accepte la proposition de la L.S.H.G. mais constate que la durée effective du temps du match se fait au détriment de la qualité de la surface de glace, c'est-à-dire la glace.

La L.S.H.G. propose également une nouvelle formule du championnat comprenant un tour de qualification avec un programme connu à l'avance, du début de saison jusqu'au mois de décembre.

La deuxième partie de la saison correspondra au classement des équipes et ce tour « de qualification » est impossible à planifier à l'avance pour les patinoires. Celles-ci devront donc « pré-planifier » un nombre de périodes de matches nettement supérieures au besoin réel de la L.S.H.G. avec, pour conséquence, un manque à gagner important pour les propriétaires des installations.

Cette mesure est inacceptable et impossible à appliquer pour les patinoires. De nombreux utilisateurs potentiels payants attendent le calendrier officiel de la L.S.H.G. pour louer des heures de glace pour toute la saison. Le modèle proposé par la L.S.H.G. rend la location des heures de glace impossible pour toute la durée de la saison et ce, auprès d'utilisateurs nécessaires pour la patinoire.

Sur ce point, l'A.P.A.R. a pris, à l'unanimité, les décisions suivantes :

- La L.S.H.G. reprend la formule en vigueur la saison dernière avec la planification des matches pour la saison entière.
- La L.S.H.G. applique le nouveau mode de championnat en garantissant de payer aux patinoires les unités de matches réservées mais non utilisées.

Concrètement, cette proposition est impensable, à moins d'exiger de la L.S.H.G. le règlement à l'avance des unités de matches réservées à son intention.

Le dernier point important touche aux matches en semaine, plus particulièrement le mercredi.

La L.S.H.G. devrait être au courant que le mercredi est prioritairement réservé au patinage public, aux écoles de hockey, à la formation et à l'entraînement, bref au recrutement et à l'encouragement de la pratique du hockey sur glace. Il est évident qu'il est impensable de dégager une période de match le mercredi soir, à moins de sacrifier les heures d'entraînement mises à disposition des clubs.

La L.S.H.G. doit impérativement planifier ses matches durant le week-end et conserver la semaine à la formation et à l'entraînement.

L'Association des Patinoires Artificielles Romandes déplore l'attitude de la L.S.H.G. Depuis plusieurs années, nous proposons à la L.S.H.G. des rencontres afin de garantir la qualité de l'information et de la communication.

Un délégué officiel a été nommé en qualité de représentant des Patinoires auprès de la L.S.H.G. et ce, afin de faciliter le dialogue. La L.S.H.G. refuse toute collaboration et les patinoires, propriétaires des installations, vont devoir, à très court terme, prendre des dispositions irrévocables.

Au sujet des modifications prévues par la L.S.H.G., l'application ne peut se faire qu'au détriment des utilisateurs des patinoires avec, comme conséquence, un manque à gagner important, sur le plan financier, pour les propriétaires d'installations.

L'Association des Patinoires Artificielles Romandes propose le statu quo concernant le calendrier de la L.S.H.G. pour la saison 1995-1996.

Nous rendons attentifs les clubs locataires que si la L.S.H.G. impose un nouveau mode de championnat (2 tours + match le mercredi), les propriétaires de patinoires se verront dans l'obligation de protéger leurs intérêts au détriment du déroulement du championnat de la L.S.H.G.

En souhaitant éviter cette confrontation, nous demandons aux clubs locataires de sensibiliser la L.S.H.G. aux conséquences de décisions irréfléchies qui ne pourraient que les pénaliser directement.

Je vous remercie par avance pour votre efficacité et vous prie d'agrèer, Madame, Messieurs, chers collègues, mes meilleures salutations.

Pour l'A.P.A.R. :



P. Gueissaz
Président

Copies : M. Claude Bernard, Chef COJU/sr
M. Rodolfo Keller, Président SPAS
M. Blaise Dupont, Président Association
Suisse des Services des Sports



Arbeitsgemeinschaft
schweizerischer Sportämter
Association suisse
des services des sports
Associazione svizzera
di servizi dello sport

.....
Président : Blaise DUPORT, Conseiller communal, Directeur des Sports de la Ville de Neuchâtel,
Fbg de l'Hôpital 4, 2001 Neuchâtel, Tél. 038/20.76.00, Fax 038/20.77.79

COPIE
POUR INFORMATION

SOCIETE DES PATINOIRES
ARTIFICIELLES SUISSES
A l'attention du Comité
Promenade 67
7270 Davos

Neuchâtel, le 10 mars 1995
SBB

Concerne : partenariat

Messieurs,

L'un des objectifs de notre association consiste à représenter et défendre les intérêts des communes qui en sont membres, notamment lors des contacts avec les fédérations et organes sportifs. En effet, les villes sont très souvent propriétaires des installations mises à disposition des clubs et sociétés; or elles ne sont pour ainsi dire jamais informées directement, voire consultées, lors de l'entrée en vigueur de nouvelles normes, par exemple.

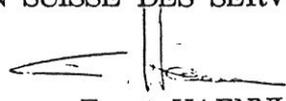
Dès lors, afin d'améliorer cette situation pour tout ce qui a trait aux patinoires, nous apprécierions une véritable collaboration avec la SPAS; nous sommes persuadés que le dialogue et le partenariat permettraient assurément de pallier bien des problèmes et également d'obtenir de meilleurs résultats sur le plan politique.

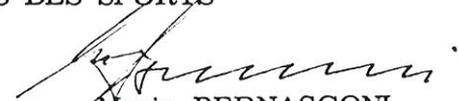
Serait-il envisageable, par conséquent, que vous déléguiez un représentant avec voix consultative dans la commission de contact de notre association, lorsque des points spécifiques se posent à nous ? Nous espérons vivement que vous réserverez un accueil favorable à notre proposition.

En vous remerciant par avance de la bienveillante attention accordée à nos lignes, et dans l'attente de vos prochaines nouvelles, nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

ASSOCIATION SUISSE DES SERVICES DES SPORTS


Blaise DUPORT
Président central


Ernst HAENNI
Président
commission technique


Mario BERNASCONI
Secrétaire général

Copie : APAR (Association des patinoires artificielles romandes)



Agenda Sport



Votre outil pour une gestion efficace de la planification de vos surfaces
et pour une facturation rapide et toujours correcte.

Ses points forts ...

en réservation :

- un fichier Adresses Clients complet
- nombre illimité de surfaces et objets à louer
- jusqu'à 3 subdivisions possibles par surface
- réservation individuelle
- réservation périodique automatique
- réservation des vestiaires
- identification des Clients par couleurs
- consultation du planning à l'écran
- impression des plannings hebdomadaires
- lettres de confirmation multilingues
- historique des réservations (écran / imprimante)
- paramétrage - choix de la langue utilisateur

en facturation :

- 4 tarifs horaires par surface (saisons)
- coefficient de réduction / de majoration par client
- coefficient de promotion selon horaire
- critère d'application (client à facturer ou non)
- facturation automatique ou manuelle
d'une réservation donnée
d'une période par client et par surface
d'une période par client toutes surfaces louées
- factures multilingues
- facturation des extras (prestations diverses)
et des entrées (hors exclusivité)
- contrôle des réservations non facturées

Pour toute information complémentaire
et une présentation sans engagement :

Développement :

Do While Computer
Rue de Mileant 5
1211 Genève 18
J.-M. ABECIA

Distribution :

CompAid SA
Rue de Neuchâtel 37
1400 Yverdon-les-Bains
A. STUCKI